



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 13 novembre 2020

Les salles de sport, grandes perdantes des annonces gouvernementales

Le point commun entre un bar, un restaurant et... une salle de sport ? Aucun des trois ne pourra ouvrir ses portes au 1^{er} décembre prochain. Malgré les alertes répétées de l'UNION sport & cycle auprès du gouvernement, les loisirs sportifs marchands sont une nouvelle fois stigmatisés et plongés dans une crise qui pose la question de leur survie.

Un nouveau coup dur pour le secteur

Ces établissements ont eu la fermeture la plus longue lors de la première vague de l'épidémie. Ils subissent de plein fouet ce nouveau confinement, sans perspective de réouverture annoncée.

6 mois de fermeture administrative pour les salles de sport sur l'année 2020

1,3 milliards de pertes de chiffre d'affaires cumulées du secteur en 2020

61 % des entreprises envisagent de licencier du personnel d'ici 6 mois¹

Nos revendications

L'UNION sport & cycle est en lien constant avec les pouvoirs publics pour porter la voix de ces entreprises en souffrance. Encore ce vendredi 13 novembre, en réunion de travail avec le ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance, notre organisation professionnelle a porté les revendications suivantes :

- **De la visibilité** sur le calendrier et les modalités de reprise d'activité
- **Un soutien essentiel à la survie de ces entreprises :**
 - o exonération de loyers en période de fermeture,
 - o exonération de cotisations sociales,
 - o élargissement de l'éligibilité au fonds de solidarité à tous les acteurs,
 - o un taux de TVA réduit à 5,5 %

¹ Enquête de conjoncture (UNION sport & cycle) – Novembre 2020

Si les pouvoirs publics ont reconnu la spécificité du modèle économique des loisirs sportifs marchands et si des mesures de soutien sont à l'étude, aucune aide satisfaisante n'a été annoncée lors des nombreuses réunions entre représentants des salles de sport et pouvoirs publics.

Faire du sport en salle en respectant les gestes barrière, c'est possible !

**69 % des Français font confiance aux salles privées
pour adopter les précautions sanitaires qui s'imposent²**

Les entreprises de loisirs sportifs marchands sont conscientes de la gravité de la crise sanitaire que nous traversons. C'est la raison pour laquelle l'UNION sport & cycle les a accompagnées dès le printemps dernier pour établir des protocoles stricts de reprise d'activité.

Désinfection régulière des établissements, des points de contact, du mobilier, du matériel et des accessoires de pratiques, réagencement des équipements sportifs de façon à respecter les règles de distanciation sociale... ces établissements sont pleinement mobilisés pour permettre à leurs clients de reprendre une activité physique et sportive tout en luttant contre la propagation du virus.

Toute une filière en danger

En fermant ces établissements, c'est toute une filière économique qui est impactée, en particulier les acteurs qui fabriquent et commercialisent le matériel nécessaire à la pratique du sport en salle.

A ce sujet, l'UNION sport & cycle sera attentive à ce que les commerces d'articles de sport fassent bien partie des magasins dits « non essentiels » qui devraient ouvrir à compter du 1^{er} décembre, comme annoncé par le Premier ministre.

A propos de l'UNION sport & cycle :

L'UNION sport & cycle est la première organisation professionnelle du secteur du sport et des loisirs.

Elle fédère 1 400 entreprises représentant plus de 3000 points de vente, 500 marques, plus de 1 000 établissements sportifs, 80 000 salariés, et 12 milliards d'euros de chiffre d'affaires cumulé.

Elle a pour principal objet la représentation officielle de toutes les entreprises industrielles et commerciales du secteur économique des articles et équipements de sports, de loisirs, du cycle et de la mobilité.

Contact presse : Mélanie BRANCO - melanie.branco@unionsportcycle.com

² Etude « Sport dans la ville » (UNION sport & cycle) – Novembre 2020